



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

experts-comptables

Question écrite n° 100999

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les escroqueries émanant de faux experts-comptables. En effet, des officines d'expertise comptable non assermentées proposent, à grands renforts de publicités et d'offres alléchantes sur internet, à des artisans ou à des patrons de très petites sociétés, des services comptables. Une plate-forme sur internet a été lancée en 2012 par les organisations professionnelles en Ile-de-France avec près de 300 signalements. Elle lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour sécuriser les professionnels ayant recours à l'expertise comptable, ce qui préjudicie également cette profession.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100999

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9736

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)